



Fimalac

**INFORMATIONS RELATIVES AU NOMBRE TOTAL DE DROITS
DE VOTE ET D' ACTIONS COMPOSANT LE CAPITAL**

Conformément aux dispositions de l'article 223-16 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers, Fimalac indique qu'au 31 décembre 2015, le nombre total de droits de vote théoriques était de 49 963 266, le nombre de droits de vote exerçables était de 49 546 000 et le nombre d'actions composant le capital était de 26 920 000.